Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Solicitation No N° de l'invitati	on	Date	
W8486-162697/B		2015-07	-21
Client Reference No N° de réf W8486-162697	érence du client		
GETS Reference No N° de réf PW-\$\$HN-313-67689	érence de SEAG		
File No N° de dossier hn313.W8486-162697	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° VI	ME
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2015-08-19			Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress Kelly, Ruth	er toutes questions à:	I .	yer ld - ld de l'acheteur
Telephone No N° de téléphon	e	FAX No.	- N° de FAX
(819) 420-0343 ()		() -	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF NATIONA CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST MONTREAL	s et construction: L DEFENCE		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm			
Nom et titre de la personne autorisée à signe de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè				
Signature	Date			



Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--162697/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-162697

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

 $\label{eq:file_No.-N} File No.-N^{\circ} \ du \ dossier \\ hn313W8486-162697$

«Cette page a été intentionnellement laissée en blanc»

ld de l'acheteur - Buyer ID $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
1.2	BESOIN	
1.3	COMPTE RENDU	
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	
PARTIE	2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.4	LOIS APPLICABLES.	4
PARTIE	3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE	4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	88
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	. 11
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	. 11
6.2	BESOIN	
6.2.1	CLAUSE DU GUIDE DES CCUA	
6.4	DURÉE DU CONTRAT	
6.5	RESPONSABLES	
6.6	PAIEMENT	
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
6.8 6.9	ATTESTATIONSLOIS APPLICABLES	
6.10	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
6.11	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.12	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
6.13	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA(LIVRAISON)	
	·	
ANNEX	E «A» - BESOIN	16

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697 ld de l'acheteur - Buyer ID $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques ci-incluses a l'Annexe A.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 30 septembre 2015.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162697

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.W8486-162697

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

3.1.1 Prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour chaque article de l'invitation à soumissionner pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.3 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus,	la meilleure date de livraison possible
est le	

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse;
- Les compagnies ou fournisseurs qui fourniront des dessins techniques devront:
- <u>Phase 1:</u> fournir des dessins lisibles, contenir le plus de détail possible pour que le TA puisse faire une première évaluation. Ex numéros de pièce utilisé, câble utilisé (pin out, spécification des câbles) etc. Si les dessins sont illisible le TA aura l'autorité de refuser immédiatement la ou les compagnies qui font les soumissions.
- Phase 2:. Si les dessins passent la première évaluation la ou les compagnies devront fournir au TA, un échantillon approx. de un(1) mètre des câble de fibre optique multi-mode et single mode (selon la demande) avec des connecteurs ex.(Plug) ou (réceptacle) connector and (ST) connecteur. Si les échantillons ne sont pas conformes au dessins techniques préalablement fournir, le TA aura l'autorité de refuser immédiatement la ou les compagnie qui font les soumissions.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

ld de l'acheteur - Buyer ID $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales du tableau 1 sont exacts et complets.

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste qu'il répond et continuera de répondre, pendant la durée de tout contrat subséquent, à un minimum de quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau 1; Information additionnelle.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau 1 en cochant la case de chaque critère rencontré. Le Canada demande que les soumissionnaires présentent le tableau 1 avec leur soumission. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle procédure, le Canada se réserve le droit de demander le tableau 1 après la clôture de la soumission. L'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel le tableau 1 doit être fourni. Le défaut de fournir cette annexe dans les délais prévus aura pour conséquence la non-recevabilité de la soumission.

L'entrepreneur doit répondre et continuer de répondre à quatre des sept critères au cours de toute la durée du contrat.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc das le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30 % matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50 % de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certification ISO 14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162697

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses a l'Annexe A.

6.2.1 Clause du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2015-07-03), <u>Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.</u>

6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2014-11-27

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

W8486-162697

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly – Specialiste en approvissionnment
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone: (819) 420-0343
Télécopieur: (819) 953-4944

Courriel: ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer : (compléter à l'adjudication du contrat)

Renseignements généraux :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

Suivi de la livraison :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2611C	Droits de douane - l'entrepreneur est l'importateur +250K	2007-11-30
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

6.7 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2

Au soin de : Andre Dubreuil – DLP 3-3-1C1.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5 Au soin de : Ruth Kelly.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162697

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.W8486-162697

ld de l'acheteur - Buyer ID $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-07-03) Conditions générales biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<u>D5545C</u>	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	

6.12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra:

- a. résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b. garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, 'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

6.13 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
<u>D9002C</u>	Ensembles incomplets	2007-11-30

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) (Montréal, Quebec) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 001 - 005pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 001 – 005 à raison de 1 unités par paquet.

6.13.3 Expédition – Programmation (MDN)

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

 a) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal Montréal (Québec)
 Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID \$hn313\$ N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

ANNEXE « A »

DES BESOINS

	OT7		
ITEM DESCRIPTION	QTY	UNIT OF	UNIT PRICE DEST.
		ISSUE	
001 - CABLE ASSEMBLY, FIBER OPTIC, 12-CHANNEL	30	EA	
PLUG TO PLUG P/N FS4H 8000 MILITARY TACTICAL			
FIBER OPTIC; BREAKOUT CABLE, 300 METERS			
LONG,ON RFO-1000 SHANE REEL , MINIMUM CABLE			
SPECIFICATION FIBER TYPE 62.5UMCORE DIA.			
RADIATION HARDENED; 125UM CLADDING DIA.; 500UM			
COATING DIA.; 900UM BUFFER DIA.HARD			
ELASTOMERIC BUFFER, 2.0 MM ELASTOMERIC			
SUBCABLE JACKET 0.275 NUMERICAL APERTURE;			
100KPSI PROOF TEST LEVEL; 850NM WAVELENGTH			
3.0DB/KM ATTENUATION AND 160 MHZ-KM BANDWIDTH;			
2200N MAX. TENSILE LOAD, MINIMUM OPERATING			
TEMPARATURE -45 CELCIUS; STORAGE TEMPERATURE			
MINIMUM-60 CELCIUS; CABLE OUTER JACKET MADE OF			
CORE-LOCKED FLAME RETARDANT POLYURETHANE			
TACTICAL JACKET COLOR FLAT BLACK;HARD			
ELASTOMER EXTRUDED OVER POLYESTER YARN			
STRENGH MEMBER, MIN. 11.0MM CABLE DIAMETER 12			
CM BEND RADIUS; MARKING ON CABLE EVERY TWO (2)			
FEET ALONG LENGTH, PERFORMANCE SPECIFICATION			
MIL-PRF-85045; 300M CABLE ASSEMBLY WITH			
CONNECTORS TFOCA II AND TFOCA II; PART NUMBER			
SUFFIX (XX)			
STANDS F OR: X = TFOCA II CONNECTOR AND X =			
TFOCA II CONNECTOR.			
D/N Offered			
P/N Offered:			
NCCM/CACE Code offered			
NSCM/CAGE Code offered:			

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697 N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

	QTY	UNIT	UNIT PRICE DEST.
		OF ISSUE	
002 - CABLE ASSEMBLY, FIBER OPTIC, 12-CHANNEL SM PLUG TO PLUG P/N FS4H-8000 AND MILITARY TACTICAL FIBER OPTIC BREAKOUT CABLE, 100 METERS LONG, ON RF0-500 SHANE REEL, MINIMUN CABLE SPECIFICATION FIBER TYPE 8.3UM CORE RADIATION HARDENED DIAMETER; 125UM CLADDING DIAMETER; 500UM COATING DIAMETER; 900UM DIAMETER HARD ELASTOMERIC BUFFER, 2.0 MM ELASTOMERIC SUBCABLE JACKET; 0.13 NUMERICAL APERTURE; 100KPSI PROOF TEST LEVEL; WAVELENGTH IS 1300NM WITH 0.5DB/KM ATTENUATION AT 0.092/NM SQUARED-KM; 42 KG/KM CABLE WEIGHT; 11.0MM CABLE DIAMETER; 2200N MAX. TENSILE LOAD 12 CM BEND RADIUS, 550N MAX OPERATING TENSILE LOAD. MINIMUM OPERATING TEMPARATURE -45 CELCIUS; MINIMUM STORAGE TEMPERATURE -60 CELCIUS; CABLE OUTER JACKET MADE OF CORELOCKED FLAME RETARDANT POLYURETHANE TACTICAL JACKET COLOR FLAT BLACK; STRENGH MEMBER HARD ELASTOMER EXTRUDED OVER POLYESTER YARN; MARKING ON CABLE EVERY TWO (2) FEET ALONG LENGTH; PERFORMANCE SPECIFICATION MIL-PRF-85045100 METERS CABLE ASSEMBLY WITH CONNECTORS TFOCA II AND TFOCA II; PART NUMBER SUFFIX (XX) STANDS F OR: X = TFOCA II CONNECTOR AND X = TFOCA II CONNECTOR	40	EA EA	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697 N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697 N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

ITEM DESCRIPTION	QTY	UNIT OF ISSUE	UNIT PRICE DEST.
NUT RECEPTACLE P/N FS4H8000 AND MILITARY TACTICAL FIBER OPTIC BREAKOUT CABLE , 1.5 METER LONG, TO LC; ASSEMBLIES, MINIMUM CABLE SPECIFICATION FIBER TYPE 62.5UM CORE DIA.; 125UM CLADDING DIA.; 500UM COATING DIA.; 900UM BUFFER DIA.; 0.275 NUMERICAL APERTURE; 100KPSI PROOF TEST LEVEL; 850NM WAVELENGTH 3.0 DB/KM ATTENUATION AND 160 MHZ-KM BANDWIDTH; 2200N MAX. TENSILE LOAD, MINIMUM OPERATING TEMPARATURE -45 CELCIUS; STORAGE TEMPERATURE MINIMUM -60 CELCIUS; CABLE OUTER JACKET MADE OF POLYURETHANE COLOR FLAT BLACK; ARAMID YARN STRENGH MEMBER, MIN. 7.0MM CABLE DIAMETER 14 OCM BEND RADIUS; MARKING ON CABLE EVERY TWO (2) FEET ALONG LENGTH . STRAIN RELIEF MUST BE FROM TREAD OF THE RECEPTICAL CONNECTOR TO THE CABLE JACKET, 1.5 METER CABLE ASSEMBLY WITH CONNECTORS TFOCA II AND MILL LC; PART NUMBER STANDS FOR: X = TFOCA II CONNECTOR AND Y = MIL LC CONNECTOR	100	EA	
P/N Offered: NSCM/CAGE Code offered:			

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162697/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162697

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-162697

ITEM DESCRIPTION	QTY	UNIT OF	UNIT PRICE DEST.
		ISSUE	
005 – CABLE ASSEMBLY, FIBER OPTIC, 12-CHANNEL	60	EA	
PLUG TO 3X 4CHANEL PLUG P/N FS8H 8000(12			
CHANEL)AND 3 FS4H 1000 (4 CHANEL) CONNECTOR			
MILITARY TACTICAL FIBER OPTIC; BREAKOUT CABLE, 2			
METERS LONG, MINIMUM CABLE SPECIFICATION			
FIBER TYPE 62.5UMCORE DIA. RADIATION HARDENED;			
125UM CLADDING DIA.; 500UM COATING DIA.; 900UM			
BUFFER DIA.HARD ELASTOMERIC BUFFER, 2.0 MM			
ELASTOMERIC SUBCABLE JACKET 0.275 NUMERICAL			
APERTURE; 100KPSI PROOF TEST LEVEL; 850NM			
WAVELENGTH 3.0DB/KM ATTENUATION AND 160 MHZ-			
KM BANDWIDTH; 2200N MAX. TENSILE LOAD, MINIMUM			
OPERATING TEMPARATURE -45 CELCIUS; STORAGE			
TEMPERATURE MINIMUM-60 CELCIUS; CABLE OUTER			
JACKET MADE OF CORE-LOCKED FLAME RETARDANT			
POLYURETHANE TACTICAL JACKET COLOR FLAT			
BLACK;HARD ELASTOMER EXTRUDED OVER			
POLYESTER YARN STRENGH MEMBER, MIN. 7.0MM			
CABLE DIAMETER 12 CM BEND RADIUS; MARKING ON			
CABLE EVERY TWO (2) FEET ALONG LENGTH,			
PERFORMANCE SPECIFICATION MIL-PRF-85045; 2M			
CABLE ASSEMBLY WITH CONNECTORS TFOCA II AND			
TFOCA II; PART NUMBER SUFFIX (XX)			
STANDS F OR: X = TFOCA II CONNECTOR AND X =			
TFOCA II CONNECTOR			
P/N Offered:			
NSCM/CAGE Code offered:			
	l		